

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 05 avril 2018**

Objet : Convention entre DORSAL et Lot Numérique – Mise à disposition d'installations de génie civil et de câbles optiques pour les réseaux de communication électronique

L'an deux mille dix-huit, le cinq avril à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-sept mars 2018, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 23 –

Présents : 18 (dont 6 procurations) - 110 voix

Votants : 18 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP – procuration donnée à Mme Valérie Simonet) – 6 voix
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) – 2 voix
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP) – 6 voix
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP) – 6 voix
Mr Michel BREUILH – 1 voix
Mr Pascal COSTE – 6 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix
Mr Thierry GAILLARD (procuration donnée à Mr J.M. Bost) – 6 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymondaut) – 6 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Mathieu Hazouard) – 15 voix
Mr Christophe PATIER (procuration donnée à Mr J.P. Bernardie) – 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix

Conseiller département Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président Département Hte-Vienne
Président Agglo de Tulle
Président Département Corrèze
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente Département Creuse
Conseillère départementale Département Corrèze

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP) (et son suppléant)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire) (et son suppléant)
Mme Sarah GENTIL (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Nady BOUALY (et son suppléant)

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller communautaire Tulle Agglo
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Agglo Grand Guéret

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

LOT Numérique, syndicat mixte en charge de l'aménagement numérique du département du Lot, et DORSAL, disposent d'infrastructures de communications électroniques (fourreaux, chambres de tirage, câbles optiques etc ...).

Les deux syndicats sont convenus de mettre mutuellement à disposition leurs infrastructures afin de favoriser la desserte très haut débit des entreprises et services publics situés aux frontières des départements de Corrèze et du Lot.

Lot Numérique mettra notamment gracieusement à disposition de Dorsal des fourreaux et chambres situés sur la zone d'activités de la Perrière à Bétaille (46) afin de raccorder la ZA de Bilhac (19).

DORSAL autorise, à la demande de LOT Numérique, son délégataire de service public de première génération (Axione Limousin) à procéder au raccordement en fibre optique de l'entreprise THIOT Ingénierie à partir de ses installations présentes sur la zone d'activité de Bilhac (19).

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **donner autorisation au Président pour signer la convention de mise à disposition d'installations de génie civil et de câbles optiques pour les réseaux de communication électronique**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cette convention.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par**

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2018

Application agréée E-legalite.com